

source: <https://ajbtp.com>

SOMMAIRE

I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	3
II. Documents de référence.....	3
III. Moyens.....	3
1. Moyens humains	3
2. Moyens matériels	3
IV. Mode opératoire	3
1. Travaux préparatoires	4
2. Plan d'implantation.....	4
3. Méthodes d'implantation	4
3. 1 La méthode d'implantation traditionnelle	5
3. 2 La méthode d'implantation par coordonnées	5
V. Pièces a remettre.....	8

I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure a pour objet de définir le mode opératoire pour les travaux d'implantation, elle s'applique pour l'implantation de la parcelle, les coins des blocs ainsi que le nivellement, Et ceci pour la construction d'un Projet X

II. DOCUMENTS DE REFERENCE

- Normes en vigueur.
- Plan d'implantation.

III. MOYENS

1. Moyens humains

- Ingénieur Géomètre Topographe.
- Techniciens Topographes.
- Porte mire.
- Chef de chantier
- Ouvriers

2. Moyens matériels

- Station Total
- Mire
- Récepteur GPS
- Ordinateur
- Niveau de précision

IV. MODE OPERATOIRE

1. Travaux préparatoires

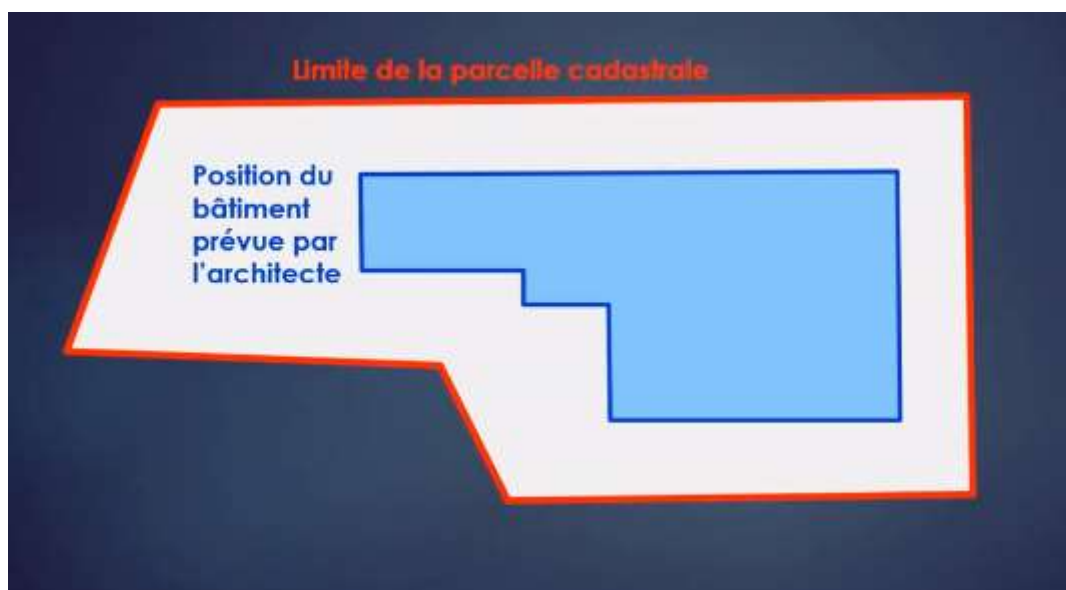
- Contact du cadastre pour obtenir les points de rattachement.
- Examen du plan d'implantation

2. Plan d'implantation

Ce document est établi avant le démarrage des travaux, lors de la phase de préparation de chantier. L'objectif de ce dernier est d'assurer la bonne implantation du bâtiment dans le terrain, c'est à dire à la position qui a été retenue par l'architecte et validée lors du dépôt du permis de construire.

Il est important de bien saisir l'importance capitale de ce plan.

La position d'un bâtiment sans son emprise cadastrale est généralement vérifiée à la fin des travaux, lors de la réception par le maître d'ouvrage. Il s'agit de fait du document de préparation de chantier le plus engageant en termes de responsabilités



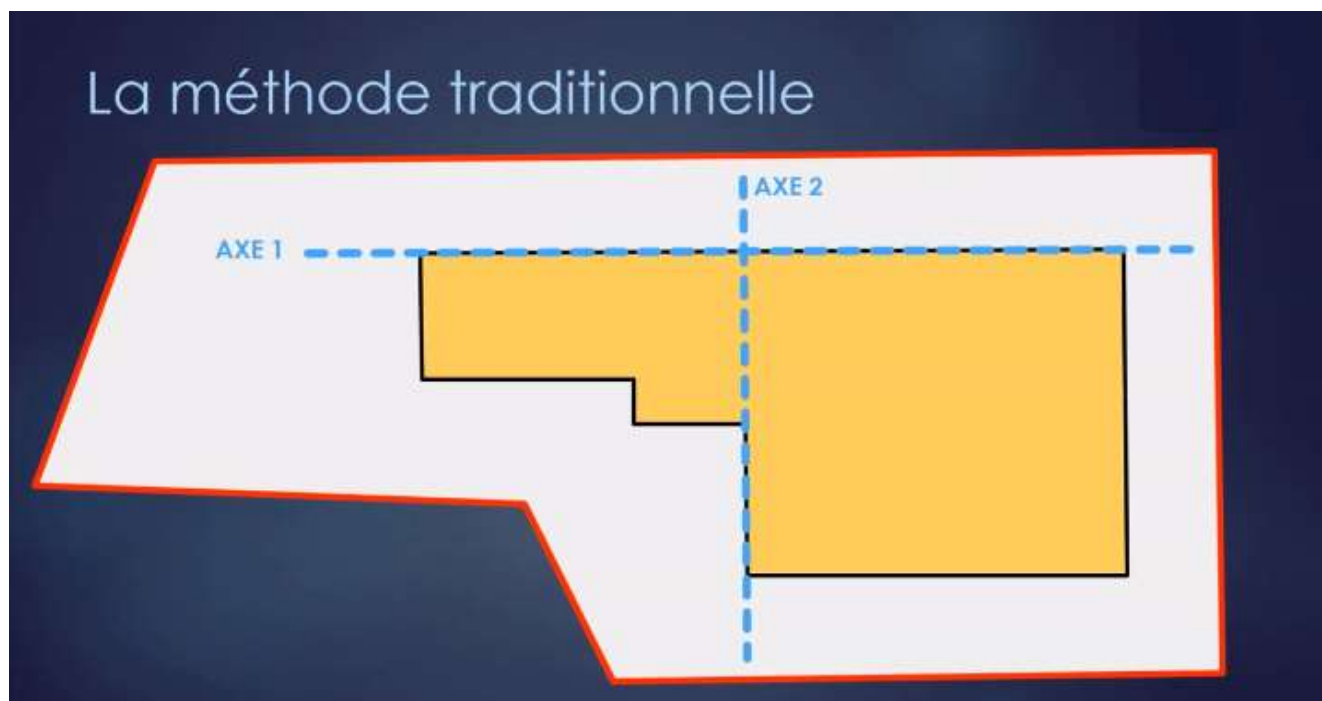
3. Méthodes d'implantation

Notre rôle au stade de la préparation de chantier consiste donc à veiller à ce que les équipes de production implantent le bâtiment au bon emplacement. Voyons pour cela deux méthodes.

3. 1 La méthode d'implantation traditionnelle

Cette méthode éprouvée reste la mieux maîtrisée par les équipes de production. Elle consiste en la création d'un quadrillage formé par plusieurs axes sécants et identifiés par un numéro unique.

Les ouvrages à construire sont ensuite positionnés grâce à 2 distances différentes mesurées depuis ces axes d'implantation.



3. 2 La méthode d'implantation par coordonnées

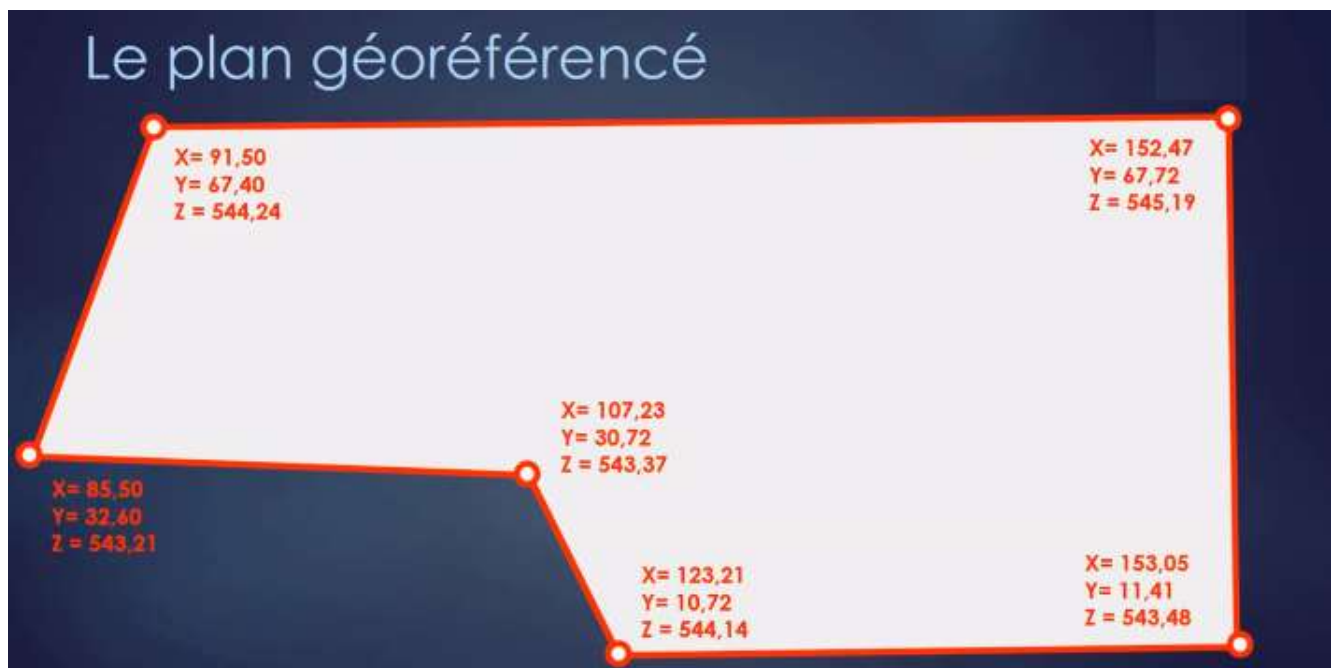
Cette méthode vise à ne plus raisonner en termes « d'axes d'implantation » mais en termes de « coordonnées d'implantation ». Ainsi, il n'est plus besoin de définir des axes ni de reporter des côtes. Les ouvrages sont directement implantés à leurs coordonnées géodésiques définitives.

La précision de ce type d'implantation est bien supérieure et les conditions de mise en œuvre sont également améliorées.

Première étape :

Elle consiste à créer un plan géo référencé sur lequel figurera l'ouvrage à construire. Le terme « géoréférencé » signifie que le plan est positionné aux coordonnées X, Y et Z et dans l'orientation exacte prévue par l'architecte. Ces coordonnées sont exprimées dans le « système géodésique » retenu pour le projet

Il est de la responsabilité d'un expert géomètre de produire le plan topographique du projet géoréférencé dans le bon système géodésique. L'insertion du bâtiment sur ce plan topographique doit être réalisée conjointement entre l'architecte et le géomètre au regard des contraintes d'implantation cadastrale définie par le Plan Local d'Urbanisme.

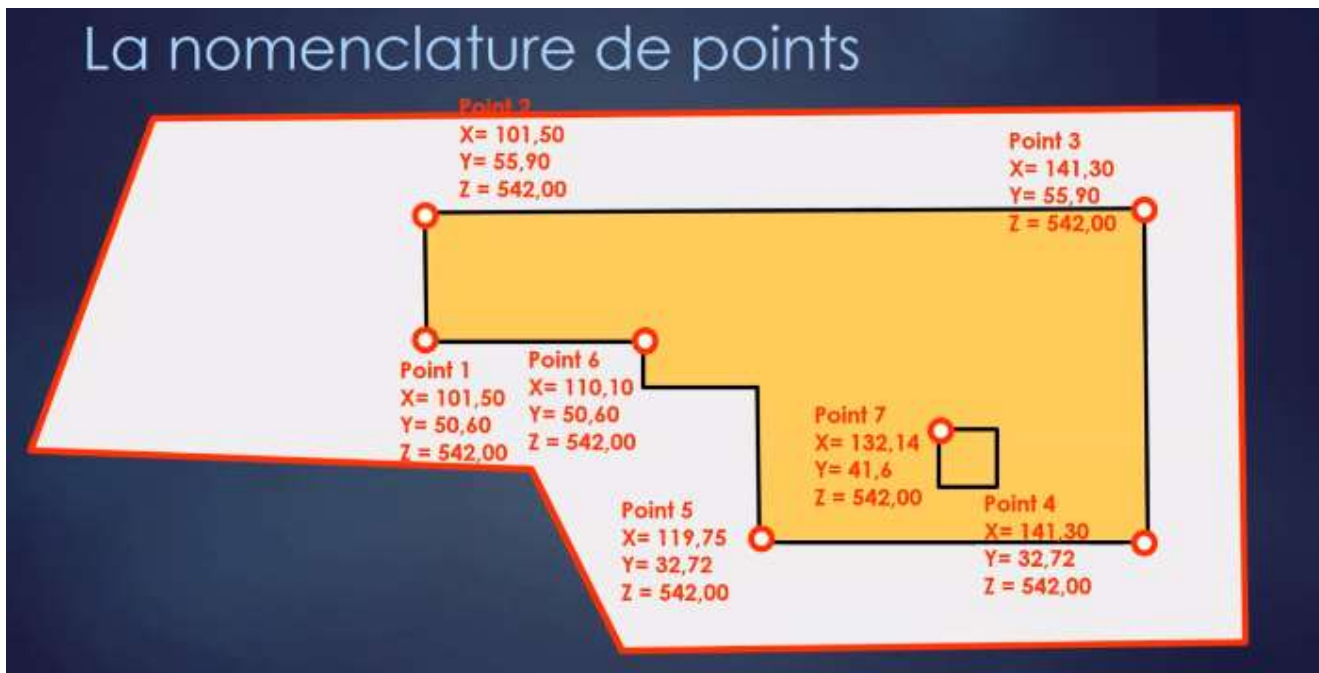


Deuxième étape :

Une fois qu'on est en possession du plan topographique sur lequel a été ajouté le bâtiment, il incombe de l'exploiter correctement pour implanter physiquement les ouvrages sur le chantier.

La deuxième étape consiste à définir la liste de points d'implantations dont nous avons besoin pour positionner les ouvrages sur le site

La nomenclature de points



Coordonnées des coins de bloc en X Y Z

La nomenclature de points

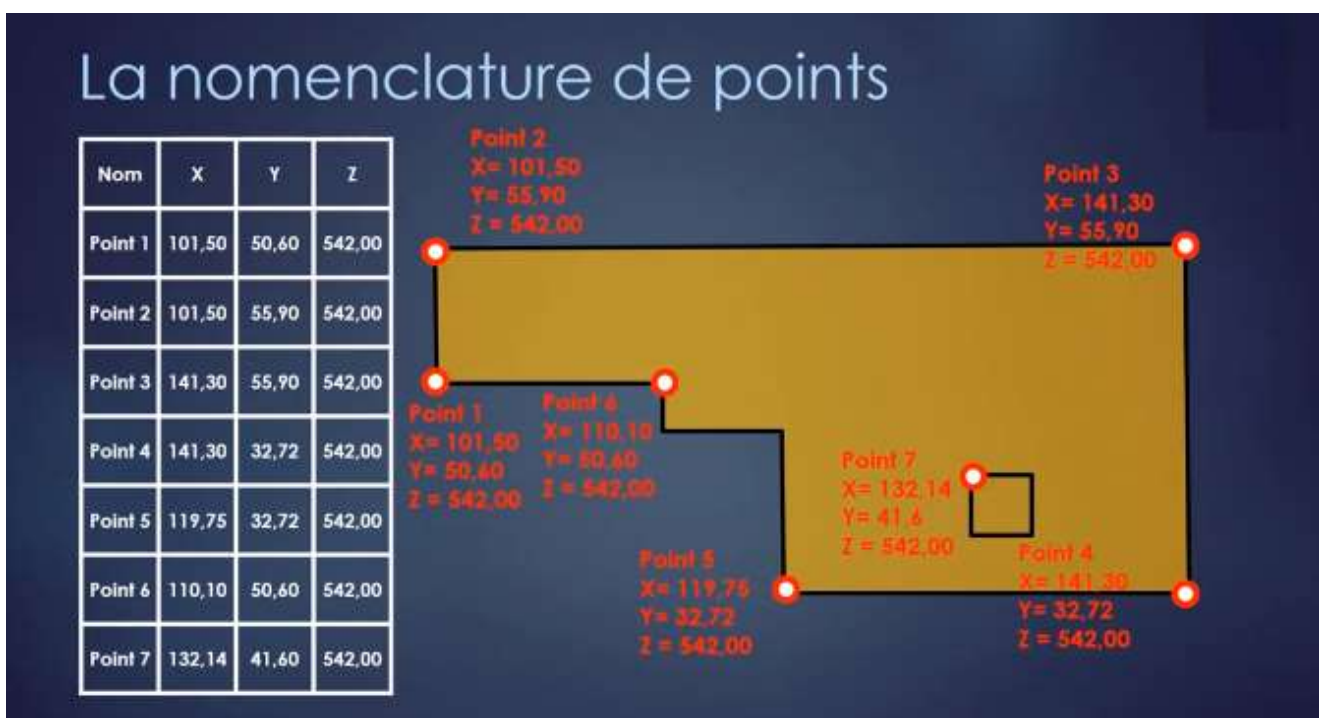


Tableau identifiant chaque point unique en ses coordonnées X Y Z

Troisième étape :

La vérification de l'implantation par un contrôle contradictoire assuré via le topographe du maître d'ouvrage pour s'assurer de l'exactitude de l'implantation.

Un PV sera dressé ce sens.

3. 3 Matérialisation des axes et files

Première étape :

C'est le travail du chef de chantier, qui consiste à une matérialisation de cette implantation sur un gabarit, qui va servir par la suite à la création des axes et files des semelles et poteaux à partir des fondations.

Deuxième étape :

Consiste à la réception des axes et files par l'architecte et le BET pour confirmer l'homogénéité des plans archi et B.A

Une fois sanctionné par un PV, les travaux de terrassement des semelles et coulage béton de propreté peuvent être entamés.

V. PIECES A REMETTRE

- Attestation d'implantation
- Matérialisation du niveau $\pm 0.00m$